

# Rapport d'activité année 2019

---



**Association  
Solidarité Sainte-Thérèse  
de Saint-Pierre**

## Sommaire :

Le mot du président :.....	4
Introduction :.....	5
I. Le bilan moral.....	6
II. Les activités de l'association .....	8
Domaine 1. La lutte contre la pauvreté.....	8
A. L'aide alimentaire.....	8
A.1. Nos Partenaires .....	8
A.2. Le public concerné .....	8
A.3. L'objectif de l'activité .....	9
A.4. L'organisation de l'activité .....	9
A.5. Résultats chiffrés de l'activité .....	11
B. L'aide vestimentaire .....	13
B.1. Le public concerné .....	13
B.2. L'objectif de l'activité .....	13
B.3. L'organisation de l'activité .....	13
B.4. Résultats chiffrés de l'activité .....	14
B.5. Aide pour Madagascar .....	15
Domaine 2. Le partage de savoir .....	16
C. L'atelier informatique.....	16
C.1. Le public concerné .....	16
C.2. L'objectif de l'activité .....	16
C.3. L'organisation de l'activité .....	16
C.4. Accompagnement des allocataires dans leur démarche .....	17
C.5. Résultats chiffrés de l'activité .....	19
D. L'atelier de lutte contre l'illettrisme .....	20
D.1. L'organisation de l'activité .....	20
D.2. Le public concerné .....	21
D.3. L'objectif de l'activité.....	21
D.4. Les évènements marquants.....	21
D.5. Résultats chiffrés de l'activité .....	22
E. Les ateliers de gestion de budget :.....	24

E.1. Le public concerné : .....	24
E.2. L'objectif de l'activité : .....	24
E.3. L'organisation des activités : .....	24
E.4. Résultats de l'activité : .....	24
Domaine 3. Les activités de divertissement .....	25
F. Les activités ludiques.....	25
F.1. Le public concerné.....	25
F.2. L'objectif de l'activité .....	25
F.3. L'organisation de l'activité .....	25
F.4. Résultats chiffrés de l'activité .....	25
III. La gestion du personnel .....	27
Contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) : .....	27
Fiches de poste : .....	27
Volontaires du Service Civique : .....	27
Stagiaires : .....	27
Bourse aux permis : .....	28
Bénévolat : .....	28
IV. Les projets de l'association pour l'année 2020 .....	28
L'aide alimentaire : .....	28
L'aide informatique : .....	28
L'atelier de lutte contre l'illettrisme : .....	28
Les autres projets de l'association : .....	28
V. Le rapport financier.....	30
RAPPORT DE GESTION .....	30
LES CHARGES .....	31
LES PRODUITS .....	32
RESULTAT NET COMPTABLE .....	33
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 février 2020 .....	36
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	37

## **Le mot du président :**

Concernant l'année 2019, l'association a pu remplir ses missions, les temps forts que nous avons souligné ont pu être réalisés, grâce aux actions des bénévoles, adhérents, salariés, membres du conseil d'administration, des donateurs ainsi qu'aux services de la mairie. Je vous remercie tous au nom de l'association.

Ensemble nous avons garanti notre crédibilité face à la mairie de Saint-Pierre qui abrite notre siège, à la Caisse d'Allocations Familiales, le monde de l'entreprise, le monde associatif, et surtout face à la population qui attend beaucoup de nous.

Durant l'année 2019, l'association a pu bénéficier de 4 contrats PEC grâce à son action concernant l'aide alimentaire. Nous avons également 8 jeunes mis à disposition par la municipalité en mission de service civique.

Certains bénévoles sont partis. Il y a eu un renouvellement avec l'arrivée de nouveaux bénévoles. Je profite de l'occasion pour les remercier. Chacun vient donner de son temps et partager le travail avec toute l'équipe, en respectant les règles de l'association.

**Le Président**

**Alain HOARAU**

## Introduction :

L'Association Solidarité Sainte-Thérèse est une association (loi 1901) à but non lucratif destinée à venir en aide à une population locale en situation de précarité, principalement située aux alentours de Saint-Pierre.

Créée en 2006 dans la chapelle Sainte-Thérèse désacralisée, l'Association Sainte-Thérèse a pour vocation d'être un centre d'aide et d'accompagnement laïque vers l'insertion sociale des personnes en situation de souffrance morale ou de grande difficulté. À ce titre, elle vient en aide aux personnes en difficultés afin de les aider à développer leur capacité d'autonomie et mener avec elles toutes les actions favorisant l'amélioration de leur situation.

Nous avons plusieurs pôles d'activité : alimentaire, vestimentaire, alphabétisation, informatique, administratif et ludique. Ce panel d'action permet de répondre aux différents besoins des personnes demandant de l'aide, toujours dans un souci d'insertion et de solidarité.

Pour répondre aux besoins des personnes poussant les portes de notre structure et ce, dans un esprit de convivialité, nous avons une équipe de salariés et de bénévoles motivés et dynamiques.

Nous allons vous présenter toutes les activités ainsi que le bilan chiffré correspondant afin de vous rendre compte de nos actions envers la population que nous aidons.

## I. Le bilan moral

L'année 2019 a été marquée par des temps forts qui restent incontournables pour l'association :

- ❖ Les activités réalisées en partenariat avec le pôle handicap de la ville de Saint-Pierre :
  - **Avril** : Saint-Pierre ville et handicap
  - **Juin** : participation à Handimusique
  - **Octobre** : participation à Handinautique
  
- ❖ Les autres activités de l'association :
  - **Mai** : fête des mères : remise de cadeaux aux mamans des bénéficiaires de l'association
  - **Juillet** : participation au défilé de la fête Nationale
  - **Septembre** : journée portes ouvertes de l'association à l'occasion du LABEL pour la lutte contre l'illettrisme
  - **Novembre** : Collecte nationale
  - **Décembre** :
    - Noël des enfants des bénéficiaires
    - Repas de Noël pour les personnes démunies
  
- ❖ Sorties :
  - 13 février : Sortie à Salazie
  - 19 Juin : Labyrinthe en-champ-thé de Saint-Joseph
  - 23 octobre : Jardin botanique et marais salants de Saint-Leu

Je tiens à remercier tous les bénévoles et les salariés pour leur implication dans le fonctionnement de l'association, et notamment à l'occasion des manifestations. Chaque salarié, bénévole, membre du conseil d'administration, partenaire financier, donateur a trouvé sa place dans notre organisation.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude pour nos partenaires : Salaisons de Bourbon, l'entreprise Amourdom, le Rotary-club, la Banque Alimentaire, France Loisirs, le magasin Score, le magasin Leclerc de la Ravine des Cabris. Merci pour votre générosité et votre confiance. Je n'oublie pas nos partenaires financiers : la Mairie de Saint-Pierre, propriétaire du local qui abrite notre siège social, et la Caisse d'Allocations Familiales.

Enfin, une pensée particulière à toutes les personnes qui nous apportent des vêtements, livres et sans qui nous ne sommes rien.

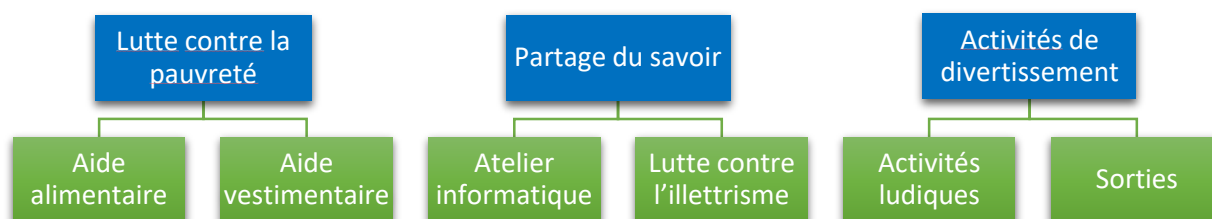
Effectivement, chacun à son niveau contribue à la mise en place de cette chaîne de solidarité.

**Le Président**

**Alain HOARAU**

## II. Les activités de l'association

L'association intervient dans trois grands domaines d'activités. Voici un schéma récapitulant notre travail.



### Domaine 1. La lutte contre la pauvreté

#### A. L'aide alimentaire

C'est l'une des deux activités présentes depuis la création de l'association en 2006.

Actuellement, cette aide se divise en deux catégories :

- ❖ Les colis alimentaires
- ❖ Les repas aux démunis

L'association a obtenu l'habilitation régionale pour l'aide alimentaire depuis 2013.

Cette habilitation a été renouvelée en 2017 auprès de la Préfecture par l'intermédiaire de la Banque Alimentaire des Mascareignes (BAM).

#### A.1. Nos Partenaires

- Banque Alimentaire des Mascareignes (BAM)
- Salaisons de Bourbon
- Magasin Score
- Magasin Leclerc de la Ravine des Cabris
- Donateurs anonymes

#### A.2. Le public concerné

L'association donne un colis alimentaire à toute personne en état de précarité.



Cet état peut être récurrent : fin de mois difficile, factures à payer, peu ou pas d'entrée d'argent. Ces personnes doivent disposer d'un accompagnement social.

Mais un colis peut être donné dans des situations d'urgence : que ce soit un sinistre, un événement malheureux ou autres, qui font que la personne a besoin d'aide.

### *A.3. L'objectif de l'activité*

Les objectifs sont simples :

- Faire en sorte que chaque personne ou famille ait de quoi se nourrir jusqu'à la fin du mois.
- Offrir une alimentation de qualité pour les personnes en situations de précarité.

### *A.4. L'organisation de l'activité*

Cette activité est gérée par deux bénévoles. Nous avons également deux contrats PEC ainsi que des jeunes en contrat de service civique pour cette activité.

#### **Leurs rôles :**

1. Gérer les commandes auprès de la BAM
2. Classer les denrées reçues
3. Accueillir les bénéficiaires
4. S'assurer de la traçabilité de la distribution avec l'aide du logiciel *Passerelle*
5. Préparer les colis
6. Préparer et gérer la distribution des repas aux plus démunis
7. Gérer les produits de la ramasse obtenus auprès des magasins « SCORE », « SALAISONS de BOURBON », « LECLERC » et de la BAM
8. S'assurer de l'hygiène ainsi que de la sécurité alimentaire (contrôle des températures et entretien des réfrigérateurs, cuisine, nettoyage des locaux)

Cette activité fonctionne du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Depuis le mois de septembre, nous avons commencé à donner des colis alimentaires à la Maison de quartier de Pierrefonds.

### **Les colis alimentaires :**

Les bénéficiaires ont droit à un colis une fois par mois sur présentation d'une fiche de liaison obtenue avec une assistante sociale.

Trois types de colis FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis) peuvent être distribués en fonction de la composition familiale :

- ❖ Colis A pour une à deux personnes
- ❖ Colis B pour trois personnes
- ❖ Colis C pour quatre personnes ou plus

Nous complétons ces colis en fonction de notre stock, avec les produits de la collecte et/ou de la ramasse.

Nous avons distribué 5658 colis en 2019, soit une **hausse de 8,8%** du nombre de colis par rapport à 2018.

### **Les repas aux plus démunis :**

Grâce à notre cuisine, nous confectionnons des repas les mardis et jeudis midi.

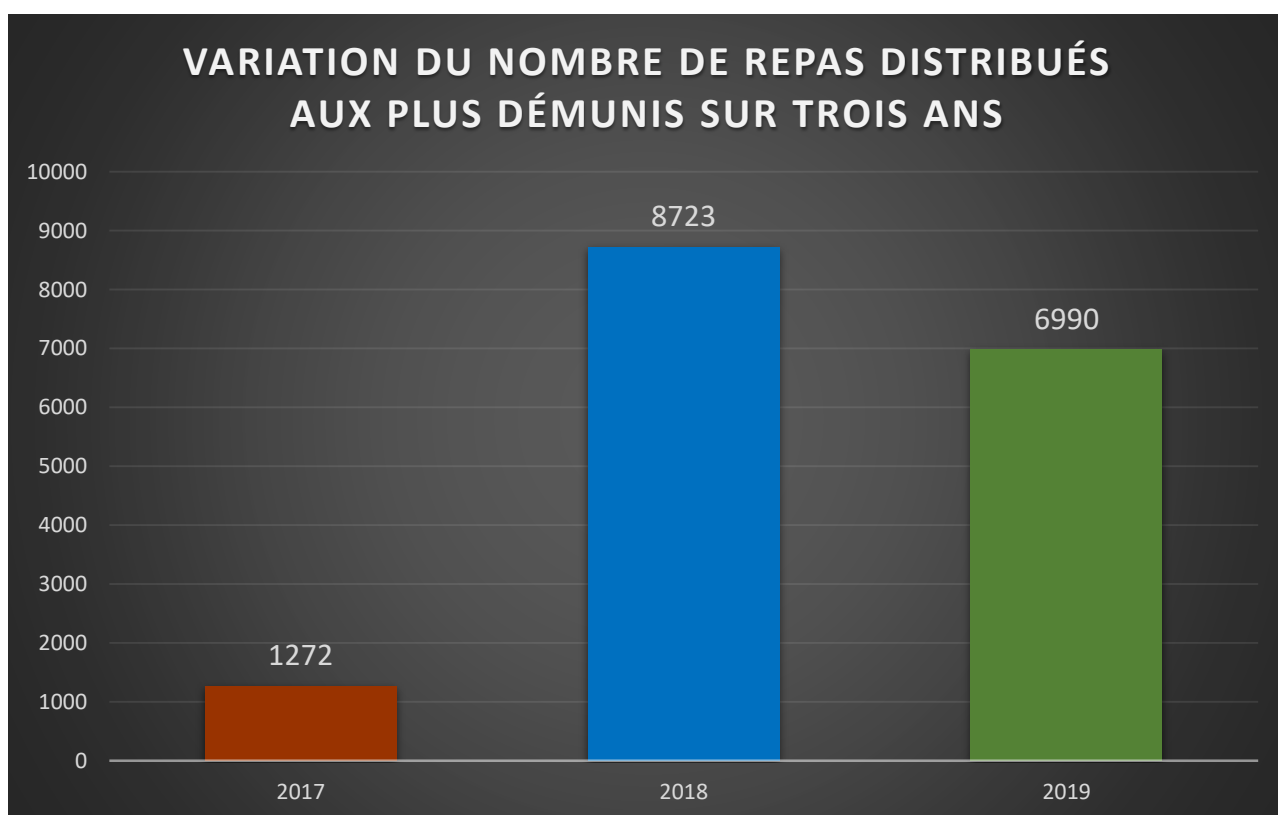
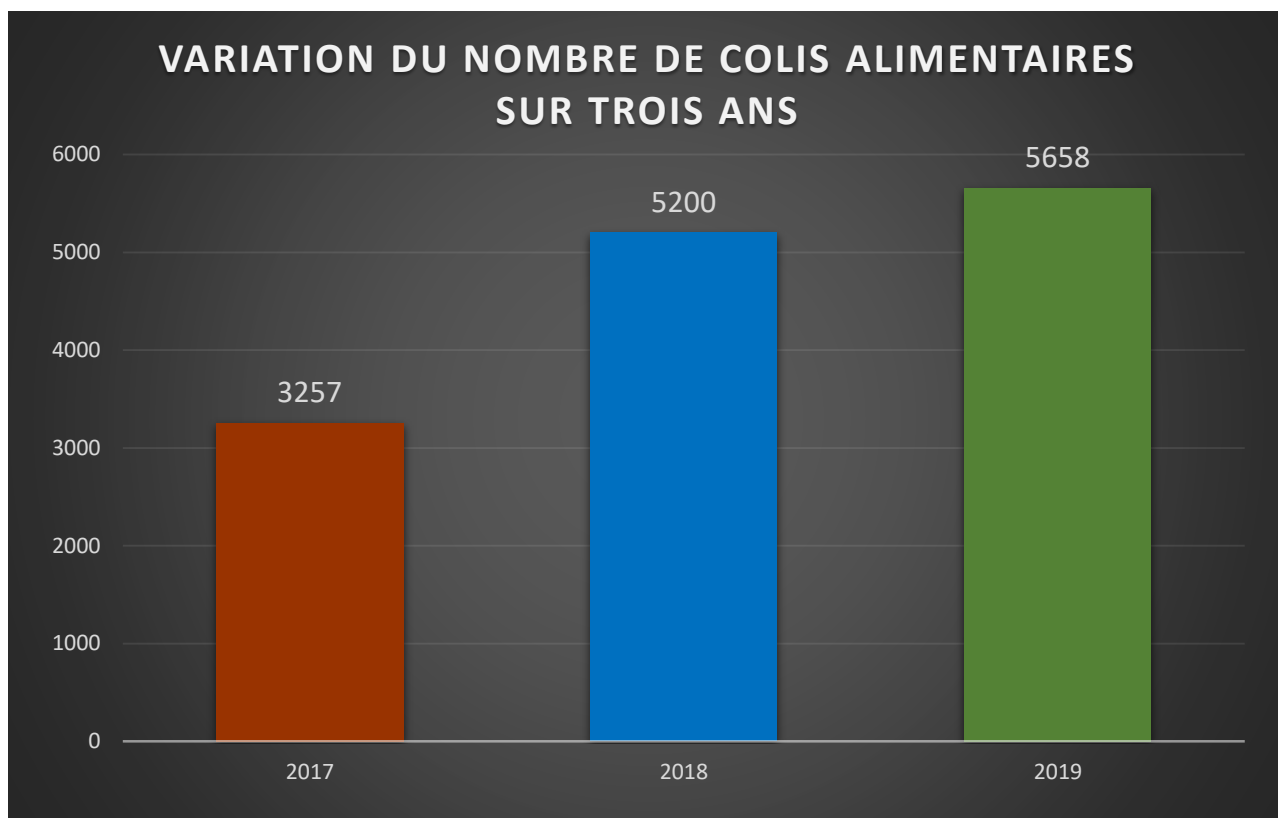
Pour la cuisson et la distribution des repas, nous respectons des normes d'hygiène et de sécurité en matière alimentaire. Des consignes sont affichées à l'entrée de la cuisine.

Les repas sont mis en barquette par les bénévoles de l'association. La distribution se fait sur les berges de la rivière d'Abord, lieu de rassemblement. A chaque tournée nous faisons en moyenne **entre 60 et 70 repas.**

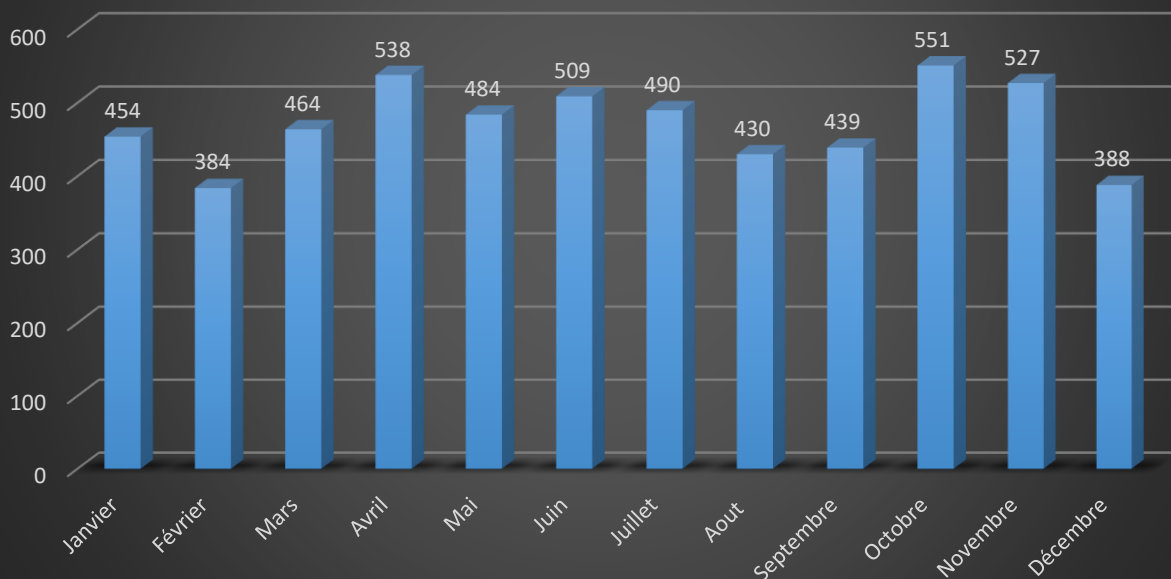
Les sans-abris sont informés de la date des repas par le biais d'affiches et sur les réseaux sociaux. En effet nous affichons à la boutique de solidarité, où ils se retrouvent pour la toilette et le petit déjeuner, mais aussi dans les locaux notre association, où ils viennent prendre des vêtements.

Nous avons distribué 6990 repas aux plus démunis en 2019, soit une **baisse de 19,8%**.

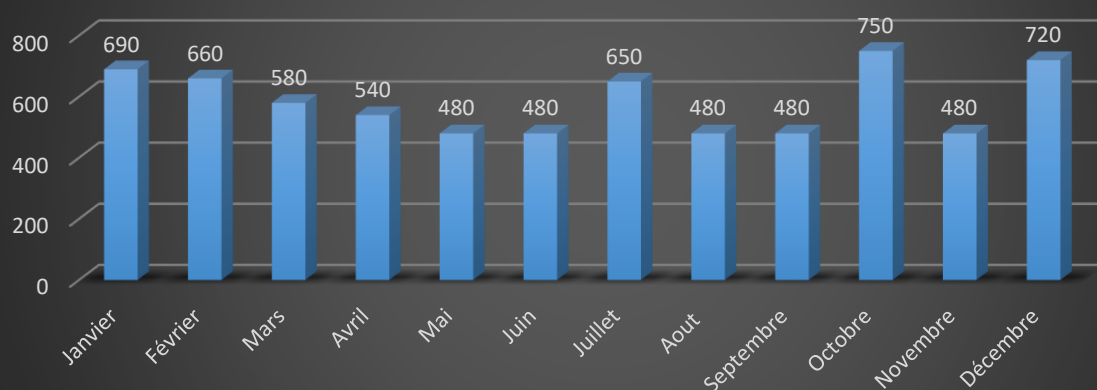
### A.5. Résultats chiffrés de l'activité



## RÉPARTITION MENSUELLE DU NOMBRE DE COLIS ALIMENTAIRES DISTRIBUÉS EN 2019 :



## RÉPARTITION MENSUELLE DU NOMBRE DE DISTRIBUTION DES REPAS AUX PLUS DÉMUNIS EN 2019 :



## *B. L'aide vestimentaire*

C'est un point important du relais de la solidarité qui se joue avec la population et les bénéficiaires qui viennent récupérer les vêtements. Les vêtements déposés sont par la suite triés et rangés par les bénévoles.

Depuis le mois de juin de cette année, nous demandons aux bénéficiaires une modique somme de 2€ symboliques afin de les sensibiliser sur notre action.

### *B.1. Le public concerné*

Notre public est majoritairement composé de personnes en état de précarité qui viennent récupérer des vêtements. Ces personnes peuvent bénéficier d'un accompagnement social ou venir dans le cadre d'une urgence (incendie ou autres).

Pour la traçabilité, nous demandons aux familles le dernier relevé de la CAF ainsi qu'une pièce d'identité.

### *B.2. L'objectif de l'activité*

Ce relais de la solidarité aide les personnes démunies à s'habiller décemment.

### *B.3. L'organisation de l'activité*

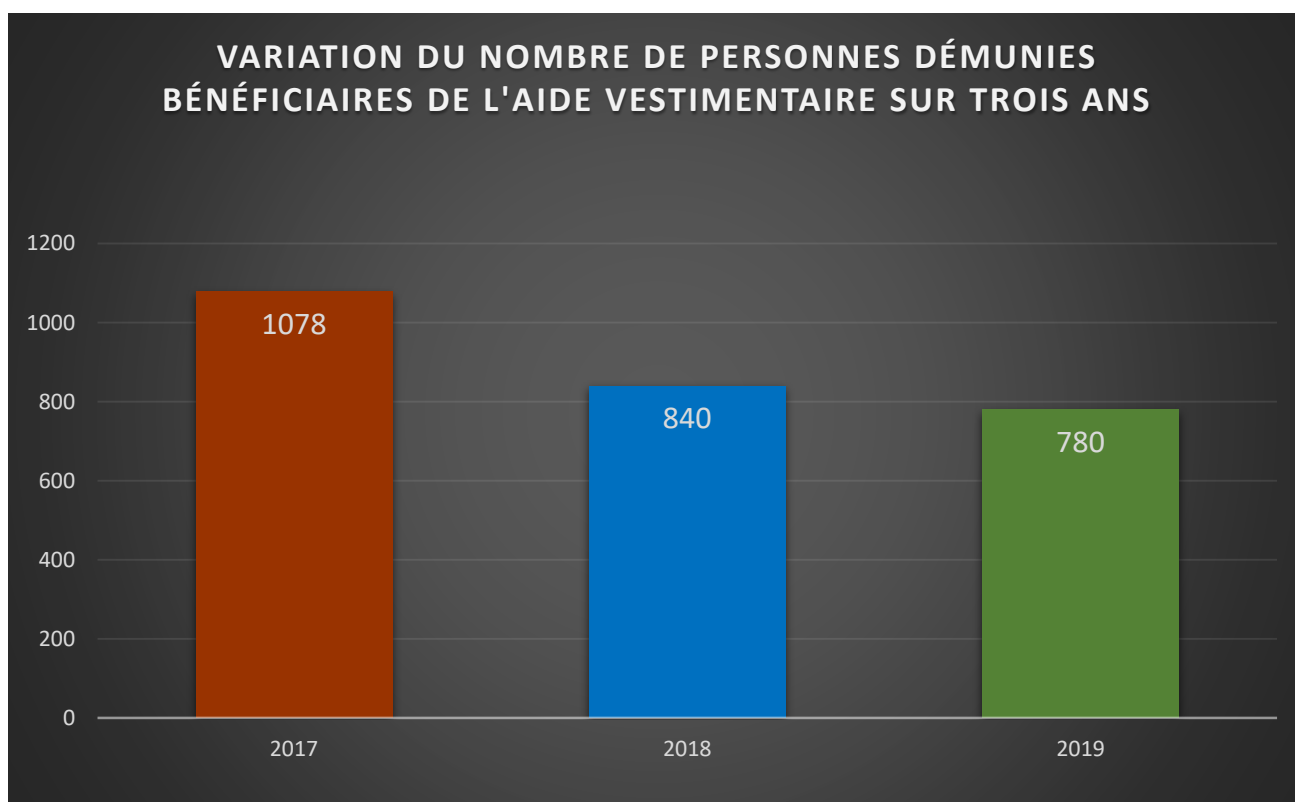
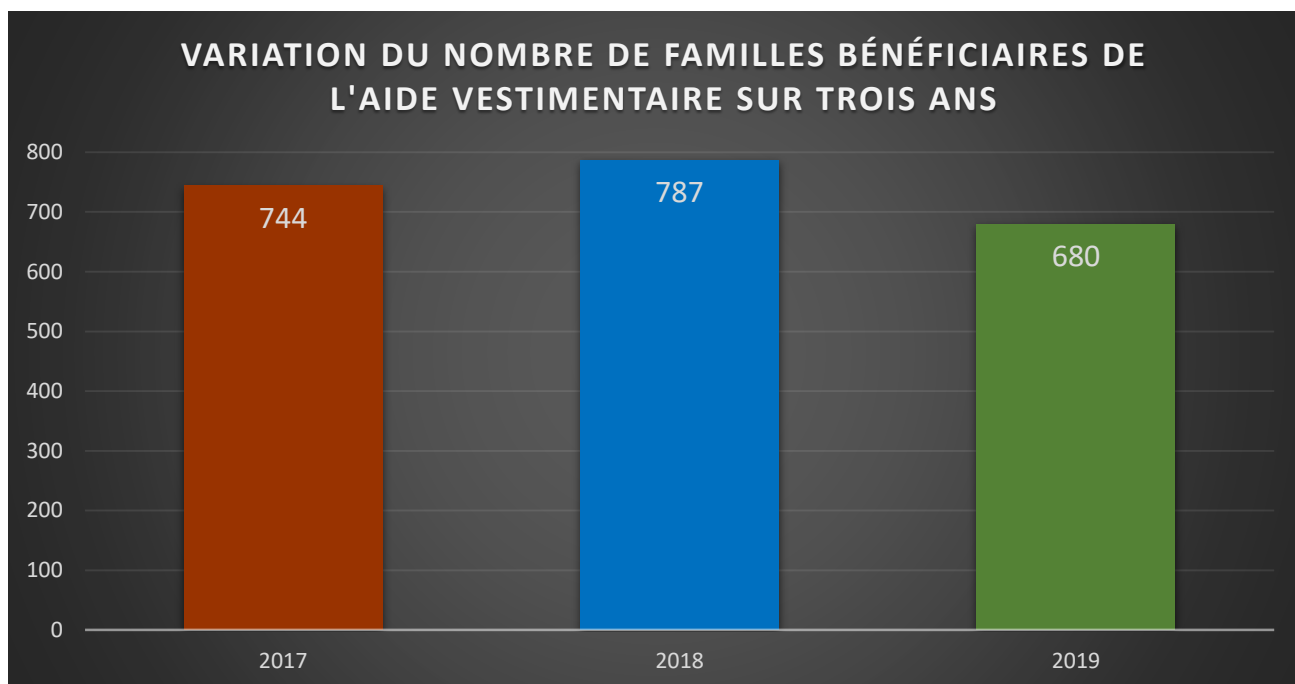
Cette activité est gérée principalement par des bénévoles ainsi que par des jeunes en contrat de service civique.

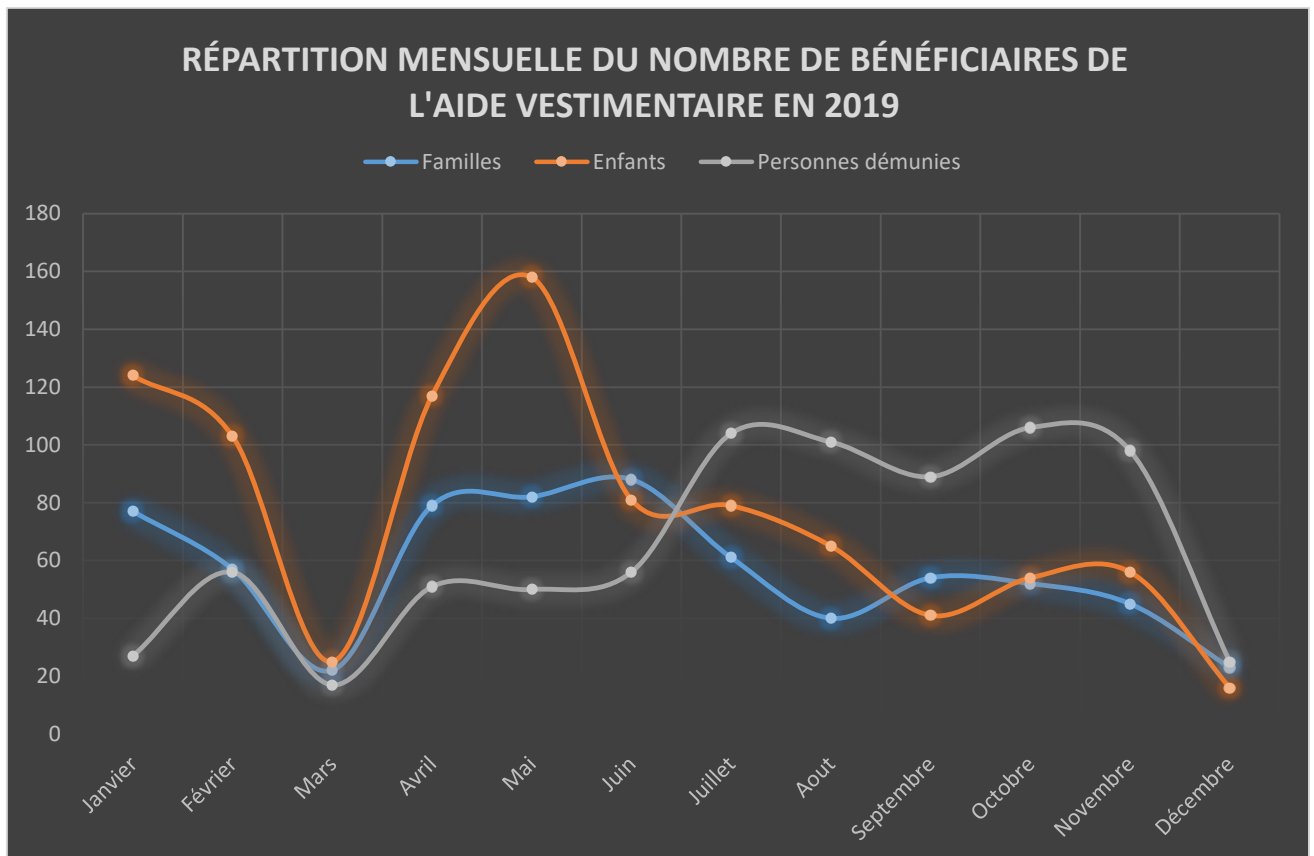
#### **Leur rôle :**

1. Accueillir les bénéficiaires et les personnes venant donner des vêtements
2. Ranger les vêtements
3. Distribuer les vêtements
4. Veiller au bon fonctionnement de l'activité : tenir à jour une fiche permettant la traçabilité du public servi et des vêtements donnés.
5. S'assurer de la propreté du local

Le vestiaire est ouvert de 8h30 à 12h du lundi au vendredi et fonctionne avec les bénévoles et les jeunes en contrat de service civique. Les jeudis la distribution de vêtement est réservée aux hommes, notamment aux sans-abris. Aucun justificatif ne leur est demandé.

#### B.4. Résultats chiffrés de l'activité





#### *B.5. Aide pour Madagascar*

Notre association donne depuis plusieurs années des cartons contenant des vêtements, des livres, des chaussures, des jeux et des objets divers pour venir en aide à Madagascar par le biais de l'association AMIS (basée à Diego-Suarez). Nous venons prioritairement en aide à nos bénéficiaires de Saint-Pierre puis nous redistribuons une partie de ces dons à Madagascar. Tout l'acheminement des cartons se fait par l'intermédiaire de l'association AMIS.

Les agents sont passés 20 fois au cours de l'année 2019 suite à nos demandes. Ils entreposent les cartons dans un container situé à la ville du Port et assurent l'acheminement jusqu'à Madagascar.

## Domaine 2. Le partage de savoir

### *C. L'atelier informatique*

L'atelier informatique a vu le jour en 2010, il est né pour répondre à un besoin grandissant de nos bénéficiaires et plus largement de la population à se former à l'outil informatique.

#### *C.1. Le public concerné*

Nous accueillons des personnes qui viennent apprendre à lire, et qui par la suite souhaitent se former à l'utilisation de l'outil informatique. Le public concerné est majoritairement composé de personnes âgées, handicapées ou en situation de précarité.

Cette orientation est due au fait que l'informatique est présente partout aujourd'hui : au travail, à l'école, dans les aéroports et même au niveau des administrations. De ce fait, les personnes sont dans l'obligation de se former à l'utilisation de l'outil informatique.

#### *C.2. L'objectif de l'activité*

L'atelier informatique doit permettre aux apprenants de maîtriser ces différents domaines :

- S'appropriier l'environnement informatique
- Apprendre à créer, traiter et exploiter des données
- Arriver à s'informer et se documenter sur internet
- Communiquer et échanger

#### *C.3. L'organisation de l'activité*

1. Accueillir les apprenants
2. Évaluer les apprenants
3. Mettre en place un programme de formation
4. Préparer le travail pour les apprenants
5. Assurer les cours
6. Assurer la maintenance du matériel informatique
7. Préparer les documents et les supports nécessaires pour chaque manifestation à laquelle l'association participe
8. Préparer des bilans annuels et trimestriels de chaque activité
9. Participer à la vie associative (sortie, repas, aide diverse)
10. Former les apprenants à effectuer leurs démarches administratives sur internet
11. Aider nos bénéficiaires à accéder à leurs comptes CAF ou autres comptes d'allocataires ou administratif

Les cours de l'atelier informatique sont assurés du lundi au mercredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 ainsi que le jeudi et le vendredi de 9h00 à 11h00. Les jeudis après-midi, un bénévole (Eddy DELCOURT) assure les cours de 13h00 à 16h00.



Pour bénéficier des cours il faut en premier lieu adhérer à l'association, puis venir s'inscrire à l'atelier.

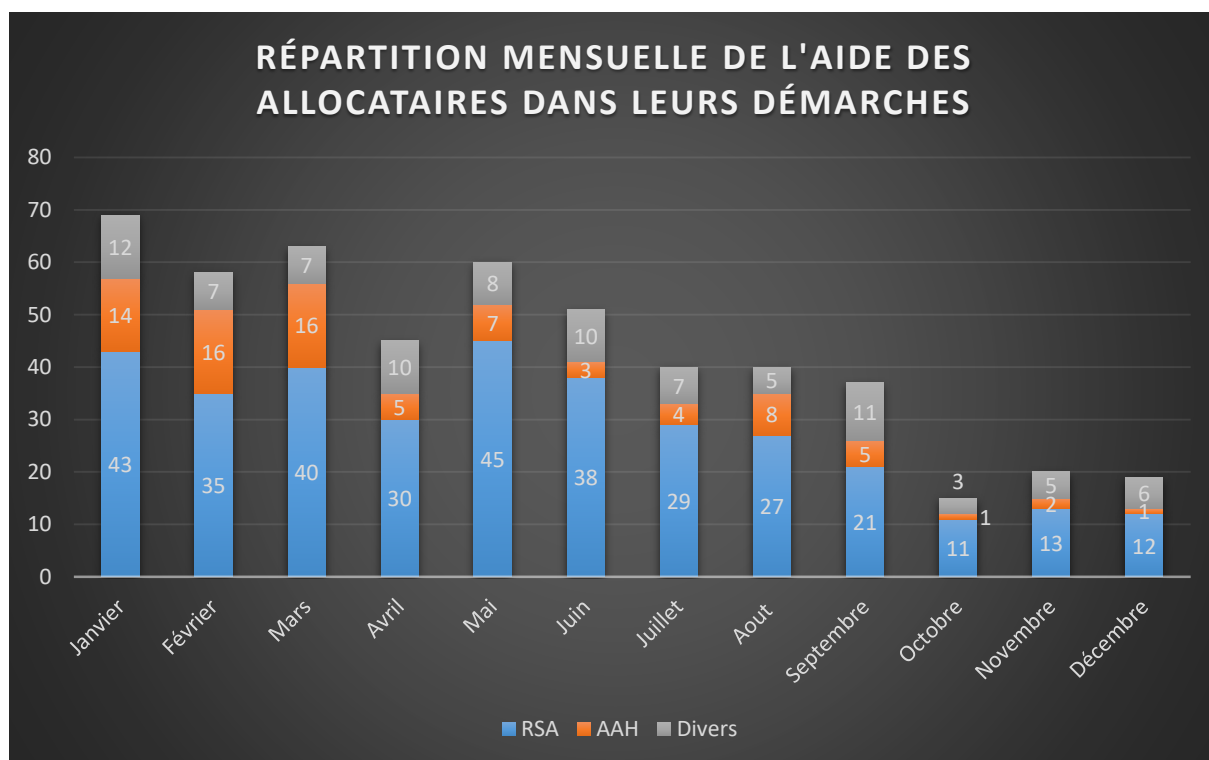
Les horaires des apprenants sont définis en fonction des places disponibles. Nous disposons de six postes de travail.

Il existe plusieurs niveaux parmi les apprenants, ce qui nécessite que le cours soit individualisé pour chaque personne présente.

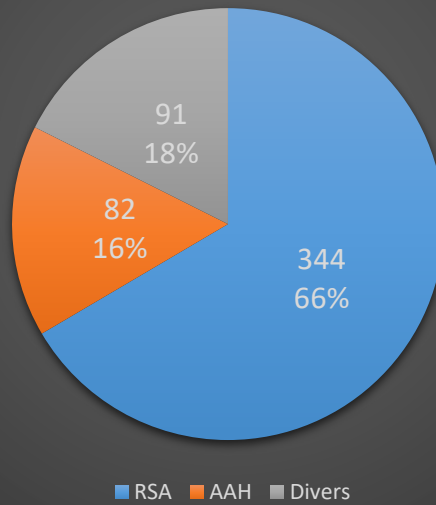
#### C.4. Accompagnement des allocataires dans leur démarche

Depuis juin 2015, une charte a été signée entre l'association et la CAF afin que nos bénéficiaires puissent venir imprimer tous documents qui leurs sont demandés.

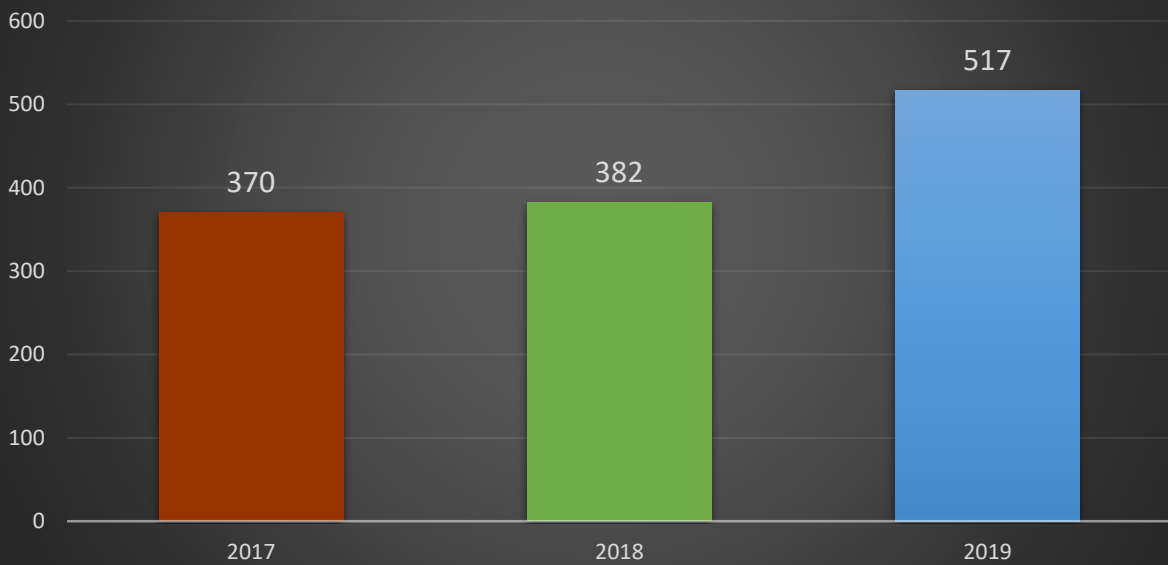
Ils peuvent se présenter à n'importe quel moment. Notre travail est de les aider et les accompagner pour accéder à ces documents et les imprimer, ce qui donne en chiffres :



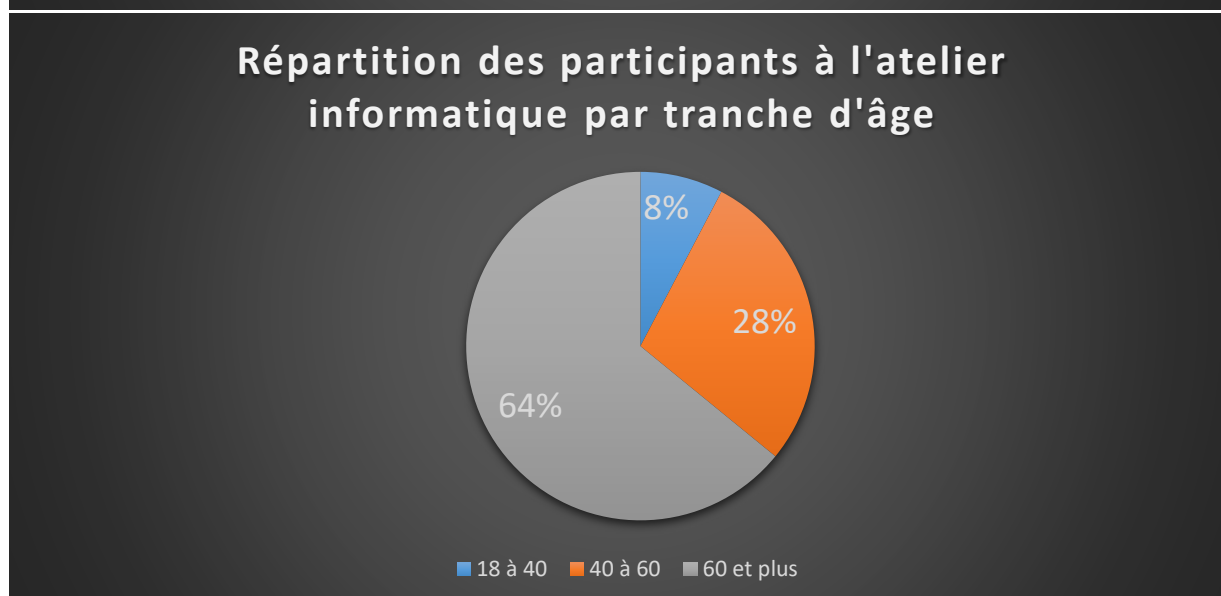
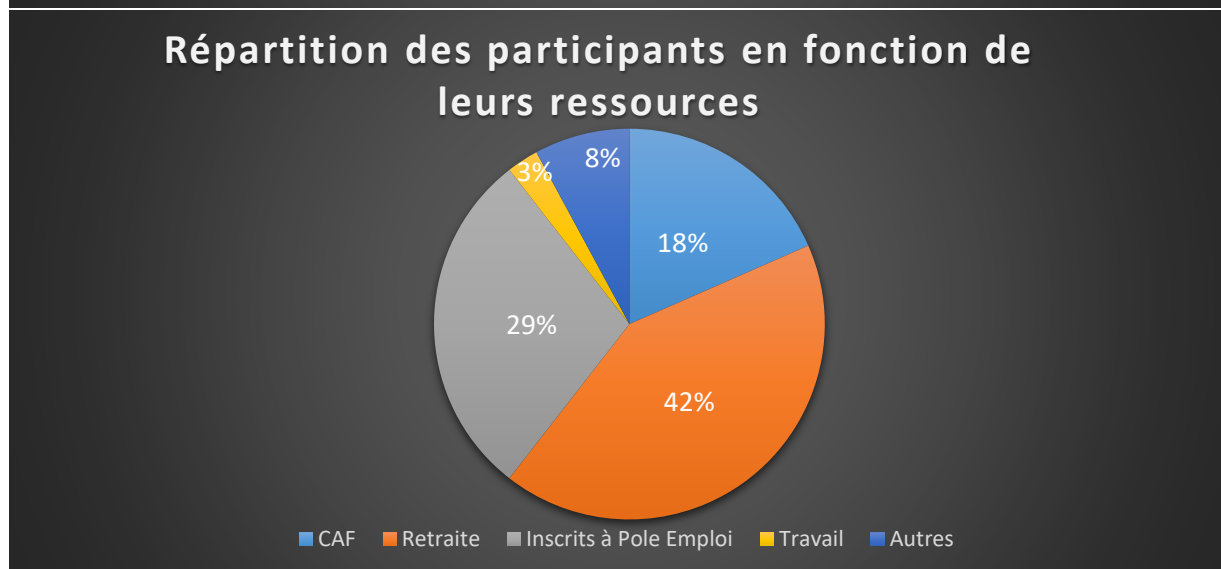
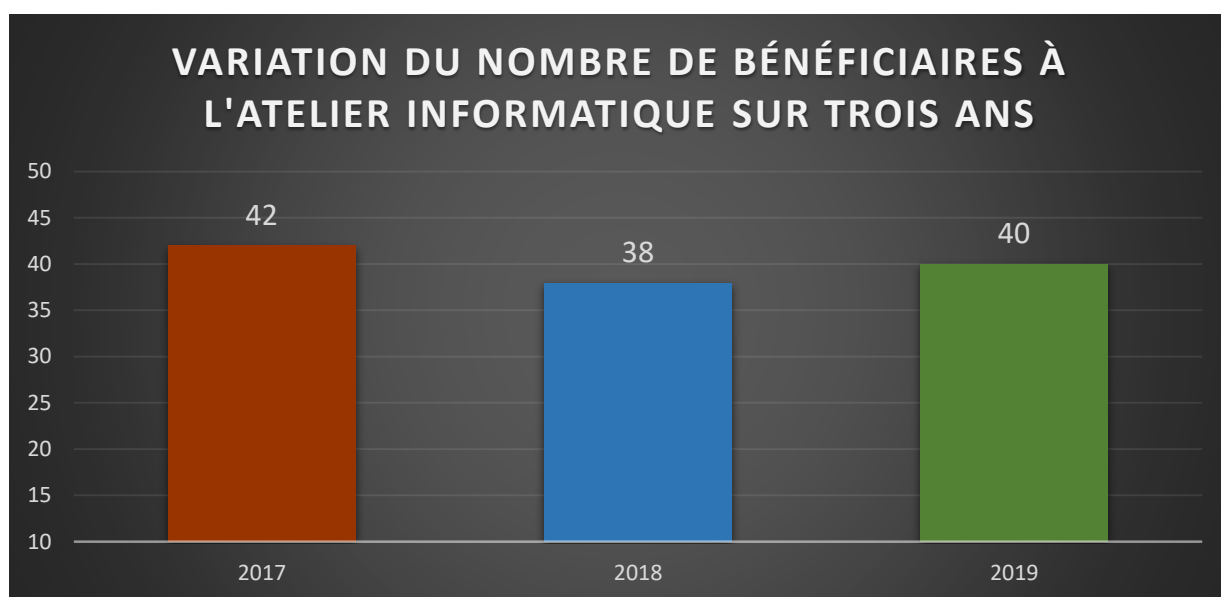
### RÉPARTITION DES ALLOCATAIRES AYANT BÉNÉFICIÉ D'ACCOMPAGNEMENT DANS LEURS DÉMARCHES EN FONCTION DE LEURS RESSOURCES



### NOMBRE D'ALLOCATAIRES ACCOMPAGNÉS DANS LEURS DÉMARCHES SUR TROIS ANS



### C.5. Résultats chiffrés de l'activité



## D. L'atelier de lutte contre l'illettrisme

Nous sommes partis du constat suivant :

La majorité de nos bénéficiaires en situation de précarité connaissent des difficultés de lecture et d'écriture. C'est pour lutter contre cette situation qu'un atelier de lutte contre l'illettrisme a vu le jour en 2009.

### *D.1. L'organisation de l'activité*

L'activité est gérée par un référent. Il encadre 10 intervenants bénévoles pour un total de 49 apprenants, répartis comme suit :

- Remise à niveau : 14
- Apprentissage débutant : 20
- Français Langue Étrangère (FLE) : 15

#### **Rôle du référent :**

1. Évaluer le niveau des apprenants
2. Classer les apprenants par groupe de niveau homogène
3. Gérer les cours et les différentes missions avec les bénévoles de cette activité
4. Préparer les cours
5. Jouer le rôle d'intermédiaire avec les différents organismes
6. Tenir à jour la traçabilité de l'atelier de lutte contre l'illettrisme
7. Dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme, mettre en place un projet et une journée à thème en collaboration avec l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme)

#### **L'atelier se déroule :**

- Lundi au jeudi de 09h00 - 11h00 et 14h00 - 16h00
- Le vendredi de 09h00 - 11h00

Pour intégrer l'atelier, il faut adhérer préalablement à l'association et être assidu aux cours.

Par la suite, l'apprenant va faire l'objet d'un test qui permettra d'évaluer ses acquis afin de lui proposer un apprentissage adapté. Les résultats permettront de personnaliser la formation en fonction du diagnostic réalisé et des objectifs de chaque bénéficiaire.

## **Différents ateliers sont donc mis en place :**

Atelier d'alphabétisation destiné aux personnes ne sachant ni lire et ni écrire, pour leur permettre de travailler, de se repérer dans l'espace et dans le temps.

Atelier de Français Langue Etrangère (F.L.E) qui s'adresse aux personnes d'origines étrangères afin de leur permettre d'acquérir une aisance à l'oral comme à l'écrit et d'apprendre les codes sociaux pour mieux s'adapter à la vie sur le territoire français.

Atelier d'illettrisme destiné aux personnes dont la langue maternelle est le français et qui pour diverses raisons n'ont pas acquis les connaissances de base.

### *D.2. Le public concerné*

- ❖ Les personnes isolées ou dont les enfants ont quitté le foyer familial
- ❖ Les personnes en recherche d'emploi
- ❖ Les retraités
- ❖ Les nouveaux arrivants, dont certains viennent du bassin Océan Indien.

### *D.3. L'objectif de l'activité*

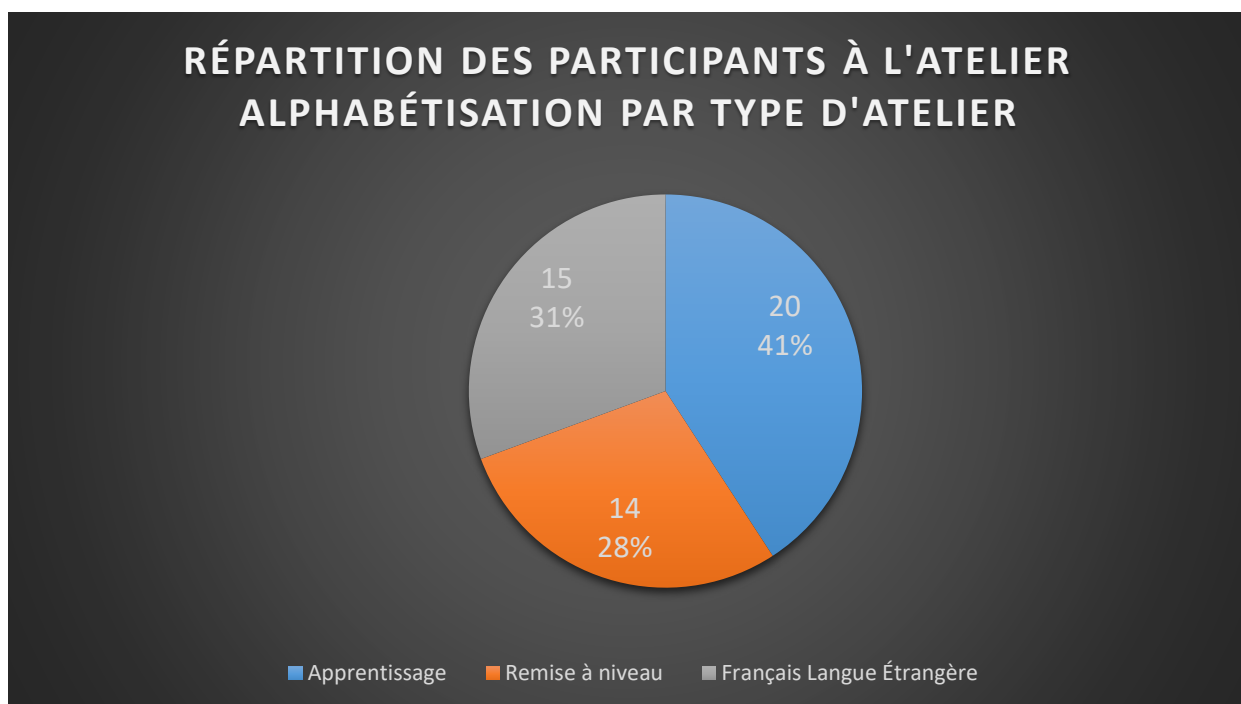
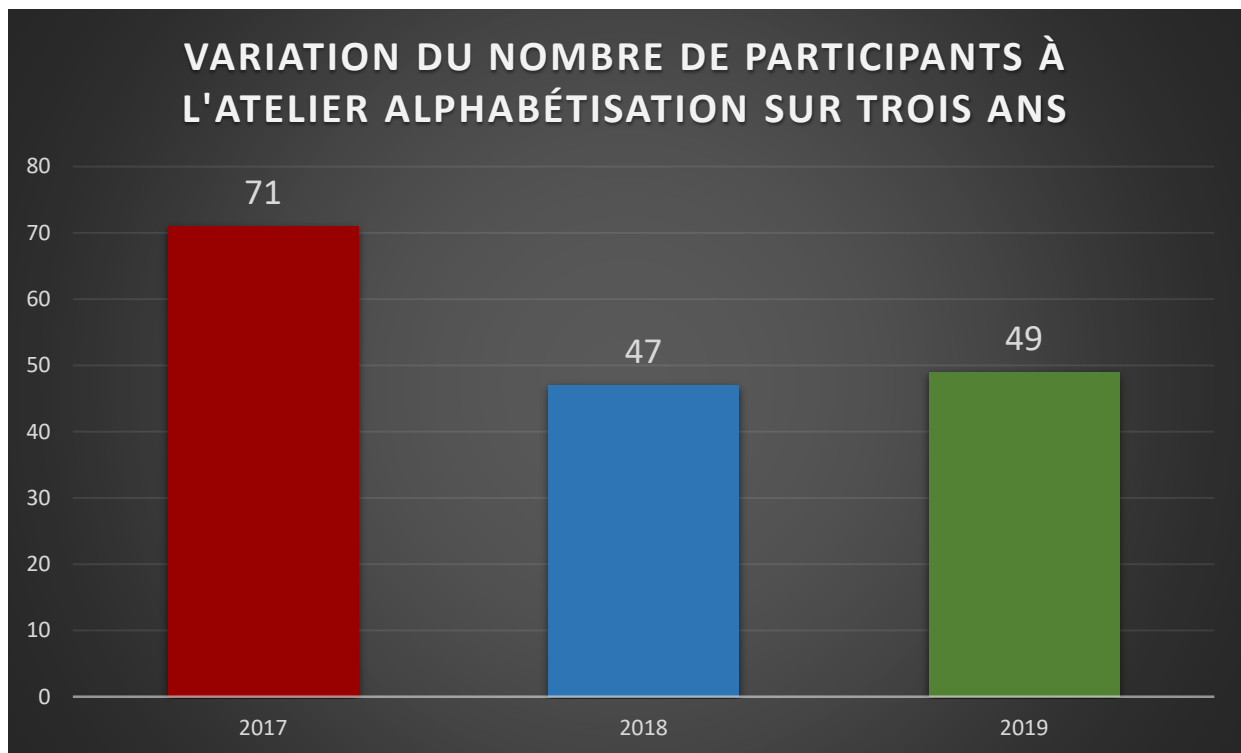
L'atelier de lutte contre l'illettrisme a plusieurs objectifs :

- Redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- Renforcer la confiance en soi en prenant conscience qu'apprendre est possible en revalorisant sa propre image
- Faciliter l'accès aux droits et aux devoirs.

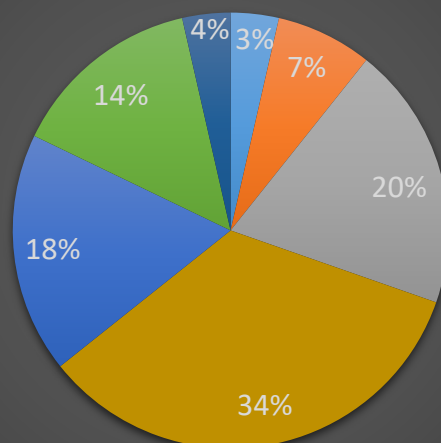
### *D.4. Les évènements marquants*

- 19 juin : Sortie avec les apprenants et intervenants au labyrinthe enchanté de Saint-Joseph
- 10 septembre : Dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme, mise en place d'une journée portes ouvertes à l'occasion du Label en collaboration avec l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme)
- 11 septembre : Atelier de lecture et d'écriture à la librairie France Loisirs
- 16 septembre :
  - Journée à la mairie de Saint-Pierre dédiée à une femme qui était en situation d'illettrisme auparavant et qui a écrit son livre.
  - Présentation par les jeunes d'un logo représentant la Réunion sur le plan international (résultat d'un concours ayant été tenu pour choisir ledit logo).

### D.5. Résultats chiffrés de l'activité

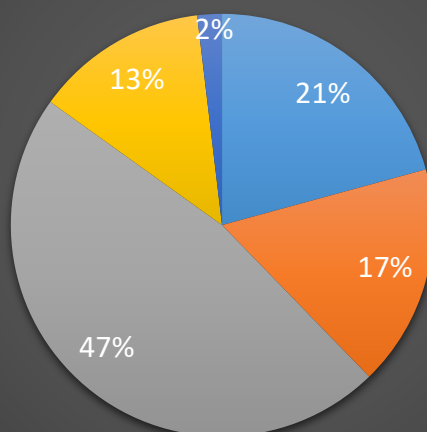


## RÉPARTITION DES PARTICIPANTS À L'ATELIER ALPHABÉTISATION PAR TRANCHE D'ÂGE



■ 18 à 30 ■ 30 à 40 ■ 40 à 50 ■ 50 à 60 ■ 60 à 70 ■ 70 à 80 ■ 80 et plus

## RÉPARTITION DES PARTICIPANTS À L'ATELIER ALPHABÉTISATION EN FONCTION DE LEURS RESSOURCES



■ Retraite ■ Chômage ■ CAF ■ Travail ■ Autres

## *E. Les ateliers de gestion de budget :*

Au cours de l'année 2019 nous avons fait appel à des CESF, Conseiller(e)s en Economie Sociale et Familiale, et nous avons mené une action en partenariat avec les CESF de DEVANA et la CAF afin de sensibiliser nos bénéficiaires à la gestion de budget.

### *E.1. Le public concerné :*

Les personnes en état de précarité ou d'exclusion sociale et financières depuis plusieurs années.

### *E.2. L'objectif de l'activité :*

Sensibiliser nos bénéficiaires à la gestion budgétaire afin de leur apporter une aide supplémentaire.

### *E.3. L'organisation des activités :*

- **Stand infos conseils et astuces**

Nous tenons un stand d'informations où les personnes peuvent venir d'elles-mêmes obtenir des conseils, des astuces sur leur gestion financière et leur quotidien. Aucun engagement n'est en jeu. Une promotion est faite pour les solliciter sur les autres ateliers, qui offrent une expérience plus ludique et concrète.

- **Atelier cuisine :**

L'atelier cuisine a permis aux participants de prendre conscience qu'en préparant eux-mêmes, des économies pouvaient être réalisées.

- **Atelier couture :**

Les participantes ont pu en profiter pour customiser leurs vêtements et faire des économies. Certaines souhaitent également accentuer cette compétence.

- **Atelier produits ménagers :**

L'atelier produit ménager s'intègre parfaitement dans la démarche de mieux gérer son budget en éliminant la plupart des produits d'entretien, une économie de 150€ peut être réalisée.

### *E.4. Résultats de l'activité :*

Points d'amélioration : les ateliers sous forme de stand infos fonctionnent moins car le sujet reste très tabou. La relation de confiance attendue ne se crée pas spontanément.

Points positifs : les ateliers impliquant des activités concrètes et ludiques ont mieux fonctionné. Grâce à cette stratégie, la gestion budgétaire a pu être traitée indirectement.

Nous avons pu grâce à cet objectif, sensibiliser une cinquantaine de personnes.



## Domaine 3. Les activités de divertissement

### *F. Les activités ludiques*

Ces activités ont été mises en place en 2013 pour répondre à un besoin de divertissement de notre public.

#### *F.1. Le public concerné*

- Les apprenants de l'association (illettrisme, informatique)
- Les bénéficiaires de l'association (personnes venant chercher un colis alimentaire, des vêtements, ou autres renseignements à l'accueil)
- Les séniors (des environs et aussi des résidents de foyers)

#### *F.2. L'objectif de l'activité*

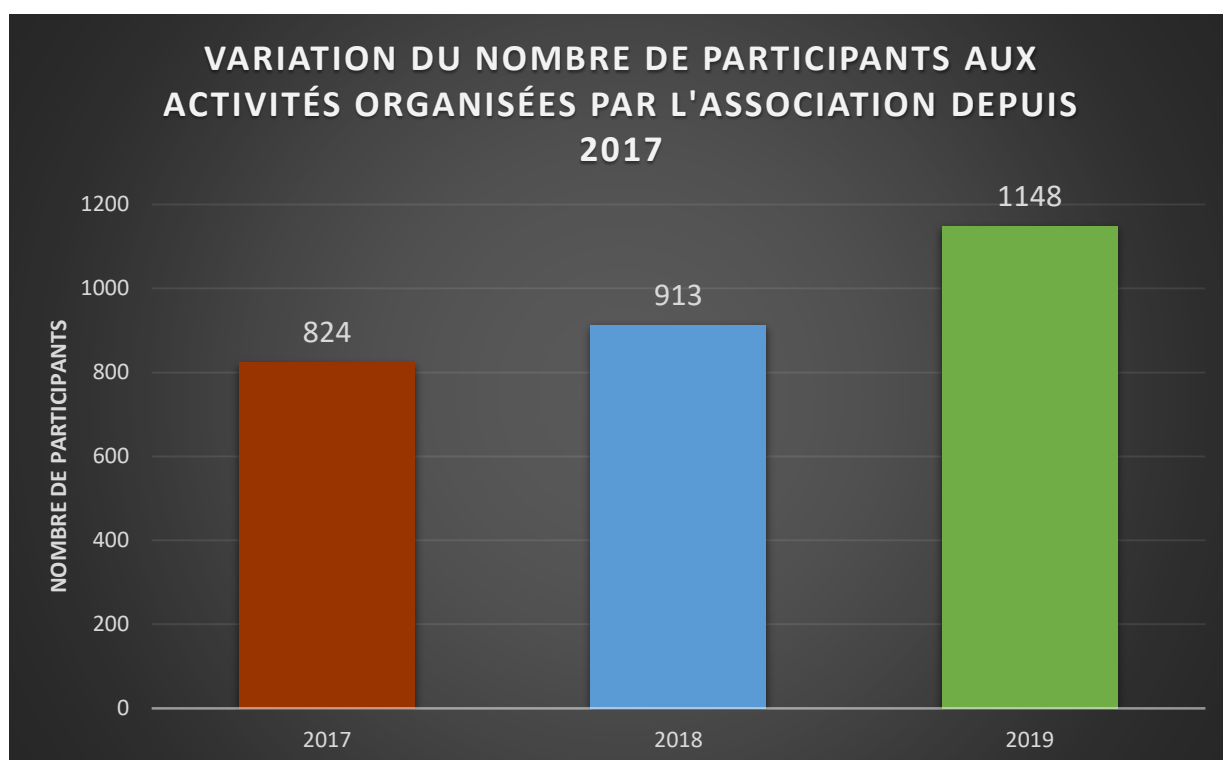
L'idée est de pouvoir offrir un moment de détente aux apprenants. Ceci, dans le but de casser l'atmosphère studieuse qui règne dans les cours tout au long de la semaine.

#### *F.3. L'organisation de l'activité*

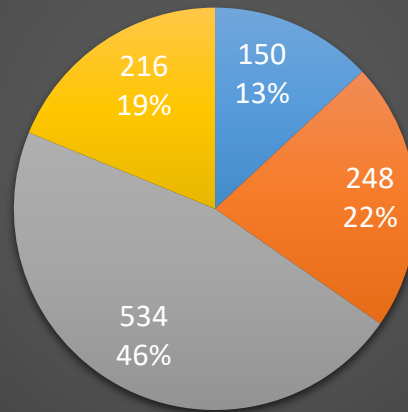
Nos intervenants sont des personnes qui souhaitent donner de leur temps libre et partager leur savoir.

Nous nous tournons également vers d'autres associations et organismes pour le partage de certaines activités.

#### *F.4. Résultats chiffrés de l'activité*



## TAUX DE FRÉQUENTATION PAR TYPE D'ACTIVITÉS MISES EN PLACE PAR L'ASSOCIATION EN 2019



■ Culturelles   ■ Bien-être   ■ Jeux de société   ■ Divertissements

### III. La gestion du personnel

#### Contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) :

L'association a actuellement 4 contrats PEC compte tenu de son action pour l'aide alimentaire. La répartition est la suivante :

- 2 magasiniers, stockage, préparation des colis
- 1 pour la lutte contre l'illettrisme
- 1 pour l'initiation à l'informatique

#### Fiches de poste :

Pour chaque contrat, une fiche de poste est établie. Celle-ci décrit les éléments fondamentaux du poste, à savoir le rôle de l'agent et sa mission au sein de l'association. Chaque fiche est présentée à l'agent concerné lors d'un entretien individuel.

#### Volontaires du Service Civique :

L'association dispose de 8 jeunes en contrat de Service Civique.

Leur mission est d'apporter leur contribution au niveau de l'aide alimentaire, l'aide vestimentaire, la lutte contre l'illettrisme, l'informatique et les activités seniors.

Une réunion a été organisée à leur arrivée, ainsi que des entretiens individuels.

#### Stagiaires :

En 2019, nous avons accueilli 12 stagiaires : 2 provenant de centres de formation, 2 d'écoles supérieures, 3 de bac pro Services de Proximité et Vie Locale (SPVL), et 5 par la Garantie jeunes.

Le stagiaire a en général 2 objectifs :

- Connaître leur terrain de stage, l'ASST en particulier et le monde associatif en général
- Concevoir un projet utile à l'association et faisant appel aux compétences qu'ils doivent développer au cours de leur formation, sous la conduite de leur professeur référent.

## **Bourse aux permis :**

Depuis cette année, des jeunes nous sont adressés par le CCAS afin qu'ils puissent effectuer un stage de 30h en contrepartie de l'obtention d'une aide financière leur permettant de passer le permis de conduire. Nous avons ainsi accueilli 9 personnes dans cette démarche.

## **Bénévolat :**

L'association a commencé son fonctionnement avec des bénévoles et ceux-ci continuent à donner de leur temps, notamment dans l'aide alimentaire et l'aide vestimentaire, mais également dans les autres activités que nous organisons.

Ils accueillent également les bénéficiaires venant chercher les vêtements.

## **IV. Les projets de l'association pour l'année 2020**

### **L'aide alimentaire :**

- Mise en place d'un rayonnage dans le local de stockage, de façon à mieux entreposer les denrées alimentaires (devis à voir et à suivre).
- Continuer le travail effectué avec le conseiller en économie sociale et familiale, pour les bénéficiaires de colis alimentaires.
- S'inscrire dans le projet mis en place par la mairie dans le cadre de l'organisation de l'aide alimentaire sur la commune de Saint-Pierre.
- Participation à la collecte nationale de la Banque Alimentaire.

### **L'aide informatique :**

- Mise en place de cours spécifiques aux différents sites internet pour aider les apprenants à effectuer leurs démarches administratives

### **L'atelier de lutte contre l'illettrisme :**

- Préparer une journée à thème pour le label dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme

### **Les autres projets de l'association :**

- Activités ludiques, de bien être, voire de pause dont nos bénéficiaires ont besoin après l'effort d'apprentissage. Ces activités dites senior peuvent, selon le thème, être ouvertes à toute personne pouvant apporter un plus à l'association

- Les activités organisées avec nos partenaires :
  - Filière handicap de la ville de Saint-Pierre :
    - Ville et handicap
    - Handimusique
    - Handinautique
- Les activités organisées par l'association :
  - Fête des mères
  - Défilé du 14 juillet
  - Fête de l'association
  - Tournoi de dominos
  - Téléthon
  - Noël des enfants des bénéficiaires
  - Repas festif des sans-abris
  - Organisation de sorties pour les bénéficiaires et apprenants

## V. Le rapport financier

Le bureau de l'association Solidarité Sainte-Thérèse de Saint-Pierre est heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2019 conformément aux dispositions de nos statuts.

La durée de cet exercice a été de 12 mois et s'étale donc sur l'ensemble de l'année civile 2019.

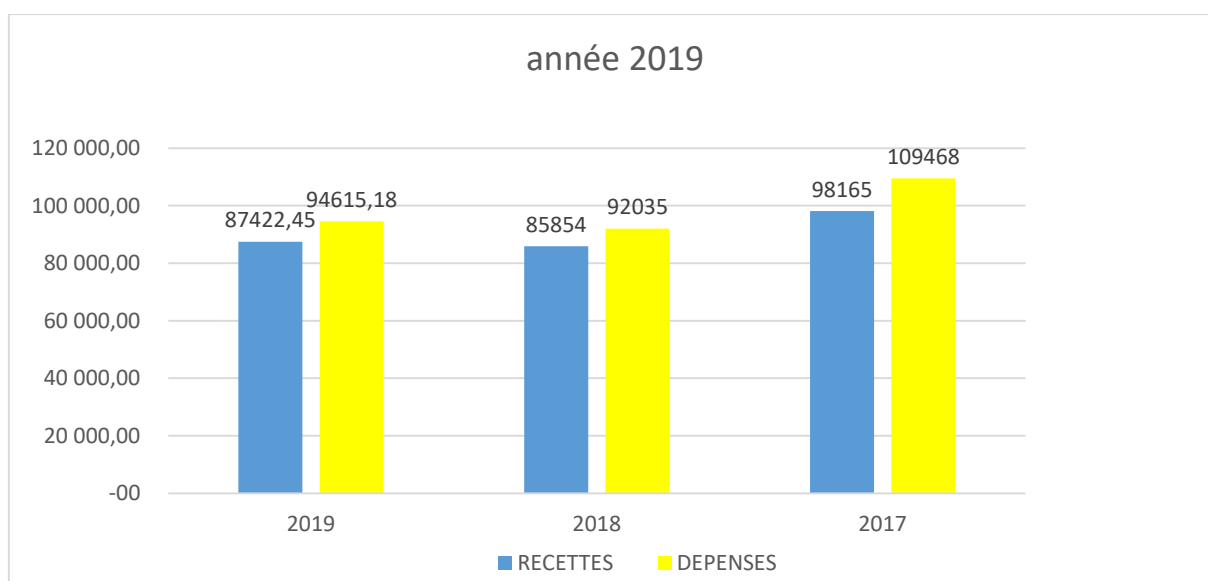
Nous bénéficions de l'apport technique du cabinet d'expertise comptable de M. Daniel CHEUNG pour la tenue officielle de notre comptabilité.

Le bilan financier de l'année 2019 évoque successivement :

- Le rapport de gestion
- La situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2019
- Un aperçu de l'origine des ressources ainsi que des emplois de l'association

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

### RAPPORT DE GESTION

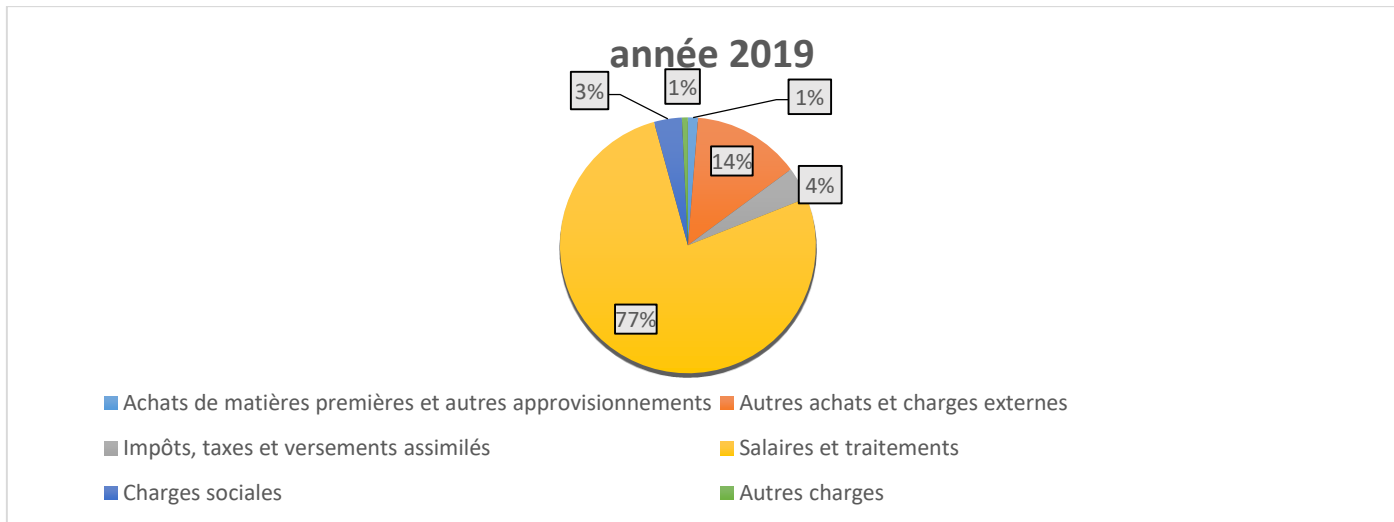


Années	2017	2018	2019
Montant des recettes	98 165.87	85 854	87 422.45
Montant des dépenses	108 898.75	92 035	94 615.18
Résultat d'exploitation	<b>-10 732.88</b>	<b>-6 181</b>	<b>-7 192.73</b>

On constate au cours de ces trois dernières années que les charges de l'association demeurent supérieures au montant des recettes, ce qui concoure à un résultat déficitaire.

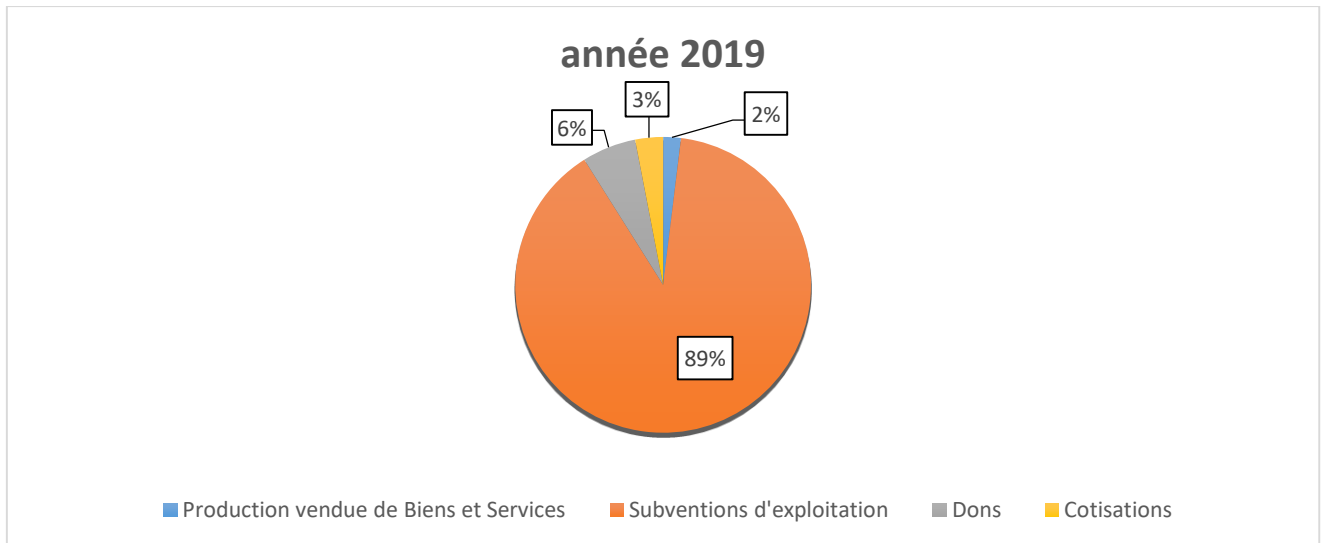
## LES CHARGES

En 2019 les charges de l'association s'élèvent à un montant de 94 615.18 €. Les dépenses en frais de personnel, salaires et charges sociales, (7 410.71 €) demeurent le poste le plus important, soit 80% du total des charges.



Dans le cadre d'une association « de services », qui ne produit pas de biens matériels ou de marchandises, l'essentiel des dépenses résulte du coût du travail salarié. L'ASST ne fait pas exception à la règle. Aussi, isoler les salaires et les charges afférentes est intéressant tout au long de l'année pour avoir une information immédiate sur le coût du travail salarié.

## LES PRODUITS



Les produits sont constitués essentiellement des subventions reçues et des contributions de l'ASP (agence de service et de paiement pour les emplois aidés) qui représentent ensemble 89.10% du total des ressources de l'association. Il est à noter à cet égard l'importance vitale de la participation de la commune de Saint-Pierre auprès de notre structure. Elle intervient ainsi à un double niveau, la prise en charge des résiduels des contrats aidés de notre personnel et une aide pour le budget de fonctionnement de l'association.

Nous pensons qu'il y a lieu à ce niveau de revoir et de diversifier nos sources de financement dans un souci réel de viabilité et d'indépendance car un simple retard ou incident de paiement de la part d'un de nos principaux partenaires financiers a des conséquences graves. La marge de manœuvre à la disposition de l'association a tendance à se restreindre. Les fonds propres générés au cours des années précédentes ne pourront plus à terme d'assurer l'autofinancement de l'association.



## RESULTAT NET COMPTABLE

Le résultat comptable de l'exercice 2019 correspond à un déficit de -7 177.17€. Cela s'explique d'une part par le retard dans le versement des subventions dues par les communs et autres financeurs et d'autre part par la baisse des ventes lors des diverses manifestations organisées par l'association. Il est indéniable que cette situation ne saurait perdurer sans mettre en péril la vie même de l'association. Des actions sont à entreprendre pour retrouver un équilibre stable à court et moyen terme avec pour objectif la pérennité de la structure.

L'association est tributaire des délais entre la décision d'attribution des subventions et leur versement effectif sur ses comptes. Il existe un réel décalage qui ne fait que s'amplifier d'année en année entre les prévisions faites, la prise en compte des demandes de l'association et leur réalisation.

Il nous appartient donc de veiller à ce que ces concours financiers soient toujours réalisés dans un contexte de prudence et de régularité.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies par les dirigeants.

## COMPTE DE RESULTATS

*Le compte de résultat constitue l'analyse de l'activité d'une association pendant une année comptable. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées et des produits réalisés.*

CHARGES	2018	2019	PRODUITS	2018	2019
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits de l'exploitation</b>		
Achats de marchandises variation de stock	380	-2030	Produits de l'activité	1527	1695
Achats de matières premières	1367	1178			
Services externes			Subventions	77 888	77 894
Autres services externes	11505	12632			
Impôts et taxes	1006	3775	Cotisations	2001	2657
Salaires	65055	71150	Collectes, dons reçus...	4438	5159
Charges sur salaires	8149	3261	Autres produits		16
Dotations aux amortissements	4573	3953			
Autres charges de gestion		697			
<b>Total des charges d'exploitation</b>	92035	94615	<b>Total des produits d'exploitation</b>	85854	87422
<b>Résultat d'exploitation (Déficit)</b>	-6181	-7193	<b>Résultat d'exploitation (Excédent)</b>		
<b>Contributions volontaires en nature</b>			<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	13900	15744	Bénévolat	25200	25200
Mise à disposition de biens et services	16800	28000	Prestations en nature	16800	18000
Bénévolat	25200	25200	Dons en nature	13900	25744
<b>TOTAL</b>	<b>141754</b>	156366	<b>TOTAL</b>	<b>141754</b>	156366

LE PRÉSIDENT

LE TRÉSORIER

## **C– LES CONTRIBUTIONS EN NATURE**

- **LE BÉNÉVOLAT : 25 200 €**

Nous avons chiffré les contributions du « bénévolat » à hauteur de 25 200 euros correspondant à l'activité permanente d'une vingtaine de bénévoles. Cependant, il y a lieu de noter qu'il s'agit d'une évaluation forfaitaire. En effet, les alliés et militants de l'association Solidarité Sainte-Thérèse sont principalement engagés dans leur travail, quartier, famille, réseaux sociaux, etc. Cet engagement citoyen n'est pas réductible à un nombre d'heures passées dans une action : c'est l'engagement quotidien de toute une partie de leur vie, professionnelle ou citoyenne. Ce sont donc près de 40 membres actifs qui se mobilisent pour refuser la pauvreté et l'exclusion.

Parallèlement, en solidarité avec les populations qu'ils rencontrent, les salariés permanents de l'association, quels que soient leurs missions et leurs niveaux de responsabilité, ont fait le choix d'un mode de travail participatif. Ceci les conduit à vivre volontairement la vie de l'association, souvent en dehors de leur horaire habituel de travail. Sous leur "tablier" de salarié il y a toujours celui du bénévole. C'est une contribution irremplaçable à l'action de l'association.

- **DONS EN NATURE : 25 744 €**

Il s'agit ici des marchandises fournies gracieusement par les particuliers et dont la valeur a été estimée à leur coût d'achat.

- **MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS : 28 000 €**

Il s'agit du local de l'association, inscrit au patrimoine de la commune de Saint-Pierre pour sa valeur locative. Il est important de souligner que ces sommes ne sont que des estimations approximatives et sont indiquées ici à titre indicatif, dans le but de tenter de rendre compte de l'activité non monétisée au sein de l'association.

**Saint-Pierre, le 15 Février 2020**

LE PRÉSIDENT

**Alain HOARAU**

LE TRÉSORIER

**Francine HERZBERG**

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 février 2020

L'an deux mille vingt, le quinze février à neuf heures, les membres de l'association Solidarité Sainte Thérèse de Saint-Pierre, se sont réunis à Saint-Pierre, 69 rue Désiré Barquisseau, sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par M Alain HOARAU en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par M. Eddy DELCOURT.

Le président constate que 38 membres à jour de de leurs cotisations sont présents ou représentés. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport d'activités de l'année 2019
- Présentation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2019
- Questions diverses.

M. Alain HOARAU donne ensuite lecture du rapport moral de la présidence de l'année 2019 (*rapport joint au présent PV*).

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

M. Alain HOARAU, présente le rapport d'activité de l'année écoulée (*rapport joint au présent PV*).

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Mme Francine HERZBERG, trésorier de l'association, présente le rapport financier de de l'exercice 2019 (*rapport joint au présent PV*).

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

### **Renouvellement des membres du conseil d'administration.**

Le président présente les candidats pour le nouveau conseil d'administration. Le vote se déroule dans les conditions prévues par les statuts à bulletin secret. Les nouveaux administrateurs sont élus à 34 voix sur 38 des adhérents présents ou représentés.

Le nouveau Conseil d'administration de l'association Solidarité Sainte Thérèse de Saint-Pierre se retire pour élire en son sein le bureau directeur de l'association qui se compose donc des personnes suivantes :

- Président : M. Alain HOARAU
- Vice-président : M. Jean-Marie COVINDIN
- Trésorier : Mme Francine HERZBERG
- Trésorier adjoint : Mme Patricia LOUSTAU
- Secrétaire : Mme Elisabeth GEAY
- Secrétaire adjoint : M. Eddy DELCOURT

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Saint-Pierre, le 17 février 2020

Le Président

Le Secrétaire

Alain HOARAU

Elisabeth GEAY



**ASSOCIATION SOLIDARITE STE-THERESE DE  
SAINT-PIERRE**

69 Rue Désiré Barquisseau  
97410 Saint-Pierre  
Tél : 0262 91 75 79

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**ANNEE 2020**

Les personnes chargées de l'administration de l'association Solidarité Sainte-Thérèse de Saint-Pierre sont les suivantes :

<b>Nom/Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Adresse</b>	<b>Profession</b>	<b>Fonction</b>
M. HOARAU Alain	11/09/1951	21 imp Coupama Terre Sainte 97410 Saint Pierre	Retraité	Président
M. COVINDIN Jean-Marie	17/12/1956	14 cité Asile Terre Sainte 97410 Saint Pierre	Retraité	Vice-Président
Mme HERZBERG Francine	22/01/1950	9 rue du Père Raimbault 97410 Saint-Pierre	Retraîtée	Trésorier
Mme LOUSTAU Patricia	12/01/1964	56 av Louis Brunet 97410 Saint-Pierre	Sans emploi	Trésorier adjoint
Mme GEAY Elisabeth	07/07/1969	26d le Nataraja 90 r Francois de Mahy 97410 Saint-Pierre	Sans emploi	Secrétaire
M. DELCOURT Eddy	11/02/1978	99A ch Cannes Purisies 97450 St Louis	Sans emploi	Secrétaire adjoint

Fait à Saint Pierre, le 17/02/2020

Président  
Alain HOARAU

Secrétaire  
Elisabeth GEAY